

Bulletin municipal n°29



Mairie de Bouloc-en-Quercy

Happy new year !

Bonna annada !

Prosit neujahr !

Gelukkig nieuwjaar !

Bonne Année !

2024

Chères Boulocoises, Chers Boulocois,

Nous voici déjà à mi-chemin de cette mandature dont le démarrage fut atypique par bien des aspects. Le contexte sanitaire et géopolitique, le défi climatique, le retour de l'inflation, la flambée des énergies et les tensions sociales que traverse notre pays me renforce à la foi dans mes valeurs et mes objectifs.

Plus que jamais nous avons besoin de cohésion sociale et républicaine, d'esprit civique et de respect de l'autorité sous toutes ses formes.

Jamais autant de maires n'ont démissionné de leurs fonctions que ces dernières années. Gérer une commune sous le feu des injonctions contradictoires, la complexification des procédures, les intérêts particuliers qui ne se soucient guère de l'intérêt général, le manque de respect des biens et des personnes exige aujourd'hui, de vos élus, de la résistance et un engagement de chaque instant pour mener à bien les projets nécessaires au bon fonctionnement de notre collectivité.

Malgré tout, la commune de Bouloc-en-Quercy va de l'avant.

Votre conseil municipal est au travail pour moderniser et rénover nos équipements, améliorer notre cadre de vie, faire progresser le vivre ensemble.

Ainsi, en 2024, sont prévus les travaux suivants :

- Rénovation de l'éclairage public : équipement en éclairage LED des 30 points lumineux. Ceci, bien sûr, dans un souci de réduction de la facture énergétique.
- Démarrage des travaux de la future école maternelle en juin 2024. Ces travaux ont dû être reportés car pour que ce projet soit réalisable, il a été nécessaire de revoir le plan de financement suite à la hausse du coût des matériaux.
- Fin de l'adressage.

Merci une fois encore aux bénévoles dynamiques de nos associations qui organisent et participent aux diverses animations communales. Avec une attention particulière à L'association Sauvegarde du Patrimoine qui a œuvré à l'assainissement intérieur et extérieur de notre église St Sauveur.

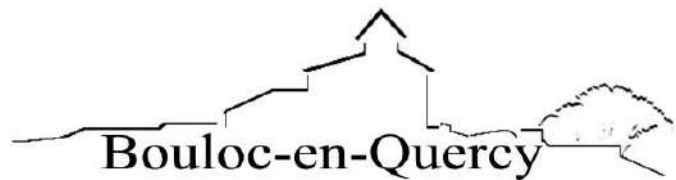
Je vous souhaite à toutes et tous, d'excellentes fêtes de fin d'année et une bonne année 2024 en attendant de nous rencontrer lors des traditionnels vœux du maire et du conseil municipal qui se déroulera le dimanche 14 janvier 2024 à 11 heures à la salle des fêtes.

Bonne lecture

Dominique TAFOUREAU

Procès-
Verbaux
Conseil
Municipal

2023



Mairie de Bouloc-en Quercy

82110 - Tarn-et Garonne

05 63 94 67 97 mairie-bouloc@info82.com

CONSEIL MUNICIPAL du 20 décembre 2022

PROCES VERBAL séance ordinaire

L'an deux mille vingt-deux le 20 décembre à 20h30, le conseil municipal de BOULOC-EN-QUERCY s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. le Maire.

Nombre de conseillers Municipaux en exercice : 11

Date de convocation : 13/12/2022

Présents (10) : Mesdames et Messieurs, Chantal ABBADIE, Bénédicte BONNANS, Philippe BERNEX, Fabrice COMBATTELLI, Christophe MONTAGNAC, Jean-Philippe VIDAL, Ludovic REVERSAT, Patrice RODRIGUEZ, Dominique TAFOUREAU, Thierry VIEILLEVIGNE.

Absents/ excusés (1) : Marie-France CANELLA,

Procuration (1) : Marie-France CANELLA à Dominique TAFOUREAU

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc délibérer.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30.

Le conseil municipal nomme pour secrétaire de séance M. Patrice RODRIGUEZ.

Ordre du jour

Extension du cimetière avec création d'une enceinte – demande de subvention

Monsieur le Maire présente différents devis concernant la prolongation de l'enceinte du cimetière :

- soit la création d'un mur en parpaings crépi
- soit un grillage en panneaux soudés avec brise vue

Après l'étude des différentes solutions, le conseil municipal passe au vote. La clôture en panneaux soudés avec brise-vue en composite est retenue par 7 voix et 1 procuration POUR et 1 voix CONTRE (VIDAL Jean-Philippe pour le mur en parpaings) et 2 ABSTENTIONS (MONTAGNAC Christophe et REVERSAT Ludovic).

Ce projet sera présenté pour les demandes de subventions

L'étude de sol préalable et le passage du géomètre ont été réalisés.

Réfection de la voirie dans le Bourg (consolidation de l'infrastructure) – demande de subvention

Monsieur le Maire indique qu'il est urgent de faire la réfection d'une portion (15ml) de route du village s'affaissant à cause de l'écroulement de son mur de soutènement.

Plusieurs devis ont été fait pour cette réparation.

Après discussion, le conseil municipal décide d'opter pour une réfection avec construction d'un enrochement du talus de maintien de la chaussée sur 15 ml.

Les demandes de subventions pour cette réfection seront faites début 2023.

Désignation d'un correspondant incendie et secours

Monsieur le Maire informe que la préfecture demande à désigner un correspondant incendie et secours pour 2023. Sa mission consistera à informer et sensibiliser la population sur ces risques.

Après l'appel à un volontaire infructueux, monsieur le Maire désignera ce correspondant après réflexion et nous informera de son choix.

- Question diverses :

- **Analyse financière de la commune**

Monsieur le Maire présente le bilan de l'analyse prospective financière 2022 - 2026 effectuée par Monsieur GUERIN du trésor public.

Cette analyse prospective jusqu'à la fin de notre mandature, montre la possibilité d'auto financement de nos projets d'investissement prévus sans endetter la commune.

Il sera peut-être nécessaire de faire un prêt en cas d'inflation supérieure à 30 % des matériaux de construction (projet école).

- **Arrêté coupures d'éclairage public**

Monsieur le Maire présente le bilan des économies d'énergies réalisées sur les mois d'octobre et novembre 2022 par rapport au même mois de l'année 2021 suite à la coupure de l'éclairage public chaque soir à partir de minuit depuis début octobre 2022. Cela a permis de diviser par deux la facture d'électricité malgré la forte augmentation du prix du KWH depuis avril 2022.

Un arrêté a été pris concernant la gestion de l'éclairage public (coupure à partir de minuit).

- **Rapport réunion sous-préfet PLUI**

Monsieur le Maire rend compte au conseil municipal du contenu de la réunion des maires de la CCI au siège de la communauté des communes en présence de Monsieur le Sous-préfet.

Monsieur le Sous-préfet informe l'assemblée, d'une décision ministérielle sur l'avenir des Plans Locaux d'Urbanismes. A partir de 2026 un PLUi (intercommunal) doit être mis en place abrogeant les PLU, SCOT et Carte Communale existants.

- **Affaire en cours – Tribunal Administratif**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de l'évolution des affaires en cours.

- **Suivi projet réhabilitation école**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le permis de construire pour la réhabilitation de l'école maternelle a été accepté. Début 2023, les appels d'offres vont être effectués et permettront de connaître le surcoût réel par rapport au montant initial.

- **Information projet éolien**

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il a eu plusieurs propositions pour des rendez-vous sur des projet éoliens par des sociétés sans donner suite. Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer à une réponse favorable ou pas à ces demandes de rendez-vous.

Le conseil municipal après discussion, décide de ne pas donner suite à ces demandes de rendez-vous.

- **Conditions d'utilisation de la salle associative**

Concernant l'utilisation de la nouvelle salle associative, le conseil municipal décide à la majorité par 9 voix et 1 procuration POUR et 1 voix CONTRE (COMBATTELLI Fabrice) d'autoriser les apéritifs dînatoires (froid et sans préparation sur place). Et rappelle l'importance du nettoyage pour le bien de tous après utilisation.

- **Organisation distribution bulletin municipal et chocolats**

Monsieur le Maire invite chaque conseiller municipal à récupérer leur colis dédié, à distribuer aux résidents de leur secteur (Bulletin municipal, intercommunal et boîtes de chocolats pour les anciens âgés de 75 ans et plus).

- **Comptes-rendus des diverses commissions**

Patrice RODRIGUEZ délégué au Syndicat Ordures Ménagères (SIEEOM) informe la mise en place des colonnes à déchets courant janvier et une sensibilisation au tri des emballages prévue courant 2023.

Bénédicte BONNANS déléguée à la Commission École, informe la demande de parents d'élèves sur la possibilité d'un lieu d'activités de loisirs pour les enfants de la maternelle.

Cette demande fera l'objet d'une étude.

Ludovic REVERSAT délégué au Syndicat des Eaux, présente un bilan financier sur les travaux réalisés sur la commune en 2022 et les projets à venir.

Patrice RODRIGUEZ informe de la demande de Monsieur BOURTHOUMIEU Raymond bénévole à l'entretien du monument aux morts, la possibilité d'avoir en permanence deux drapeaux tricolores de part et d'autre de ce monument.

Après discussion, le conseil municipal répond favorablement à cette demande.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

Le Maire,

Dominique TAFOUREAU

Mairie de Bouloc-en Quercy

82110 - Tarn-et Garonne

05 63 94 67 97 mairie-bouloc@info82.com

CONSEIL MUNICIPAL du 02 février 2023

PROCES VERBAL séance extraordinaire

L'an deux mille vingt-trois le deux du mois de février à 20h30, le conseil municipal de BOULOC-EN-QUERCY s'est réuni en session extraordinaire à la mairie, sous la présidence de M. le Maire.

Nombre de conseillers Municipaux en exercice : 11

Date de convocation : 30/01/2023

Présents (10): Philippe BERNEX, Marie-France CANELLA, Fabrice COMBATTELLI, Christophe MONTAGNAC, Bénédicte BONNANS, Ludovic REVERSAT, Jean-Philippe VIDAL, Patrice RODRIGUEZ, Dominique TAFOUREAU et Thierry VIEILLEVIGNE.

Procurations (1) : Chantal ABBADIE à Thierry VIEILLEVIGNE

Absents/excusés (1) : Chantal ABBADIE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc délibérer.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30.

Le conseil municipal nomme pour secrétaire de séance M. Patrice RODRIGUEZ.

Ordre du jour

Réactualisation du plan de financement du projet de réhabilitation et mise en accessibilité de l'école maternelle – demande de subvention

En raison de l'augmentation du coût des matériaux et des travaux, Monsieur le Maire indique au conseil Municipal qu'il est nécessaire de réactualiser le plan de financement concernant le projet de réhabilitation et de mise en accessibilité de l'école maternelle.

Le plan de financement prévisionnel pourrait être le suivant :

DEPENSES		RESSOURCES		
	Montant HT	Aides publiques	Montant	%
<u>Honoraires</u>	32 740,00 €	Subvention État (1)	156 500,00 €	45,59
<u>Dépenses d'investissement</u>		Conseil départemental :	87 638.37 €	25,53
Travaux	300 361,03 €	Région Occitanie : Amélioration énergétique	25 500,00 €	7,43
Dépenses connexes (Bureau de Contrôle, SPS, Amiante et Etude de sol)	10 194,00 €	Région Occitanie : Accessibilité	5 000,00 €	1,46
SOUS-TOTAL	343 295,03 €	SOUS-TOTAL	274 638,37 €	80,00
		<u>Autofinancement</u>	68 656.66 €	20,00
TOTAL GENERAL	343 295,03 €	TOTAL GENERAL	343 295,03 €	100,00

Accord à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Le Maire,
Dominique TAFOUREAU

Le secrétaire de séance,
Patrice RODRIGUEZ

Mairie de Bouloc-en Quercy

82110 - Tarn-et Garonne

05 63 94 67 97 mairie-bouloc@info82.com

CONSEIL MUNICIPAL du 11 avril 2023

PROCES VERBAL séance ordinaire

L'an deux mille vingt-trois le 11 avril à 20h30, le conseil municipal de BOULOC s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. le Maire.

Nombre de conseillers Municipaux en exercice : 11

Date de convocation : 29/03/2022

Présents (10) : Chantal ABBADIE, Philippe BERNEX, Fabrice COMBATTELLI, Marie-France CANELLA, Christophe MONTAGNAC, Ludovic REVERSAT, Patrice RODRIGUEZ, Dominique TAFOUREAU, Thierry VIEILLEVIGNE, Bénédicte BONNANS.

Absents/ excusés (1) : Jean-Philippe VIDAL

Procuration (0) :

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc délibérer.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30.

Le conseil municipal nomme pour secrétaire de séance M. Patrice RODRIGUEZ.

Ordre du jour

Le Procès-verbal du 02/02/2023 est adopté à l'unanimité.

Modification des statuts de la Communauté de Communes (transfert d'une nouvelle compétence)

M. le Maire expose aux membres du conseil que le syndicat d'aménagement numérique a modifié ses statuts pour pouvoir exercer une partie de la compétence d'approvisionnement en eau.

Le syndicat s'appelle maintenant « Tarn-et -Garonne aménagement ».

Les nouveaux statuts de ce syndicat ne prévoyant pas que les communes puissent adhérer directement pour l'exercice de la compétence communale concernée, il est demandé de transférer des communes à la communauté de communes la compétence relative à la partie de la compétence d'approvisionnement en eau portant sur la création et la gestion de retenues individuelles ou semi-collectives de substitution en vue de l'irrigation des terres agricoles dans un objectif de permettre une meilleure gestion quantitative de la ressource en eau.

Adopté à l'unanimité.

Révision annuelle des loyers des logements communaux

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu de se prononcer sur la révision des loyers des logements communaux.

Chaque année les loyers des logements communaux doivent être révisés sur la base de « l'indice de référence des loyers » de l'INSEE (IRL). Celui-ci s'élève cette année à 3,50 % au 4^{ème} Trimestre 2022. C'est de ce montant qu'il propose d'augmenter les loyers à partir du 1^{er} juillet 2023.

Adopté à l'unanimité.

Création d'emplois permanents (avancements de grade)

Suite aux advancements de grades, M. le Maire propose d'inscrire au tableau des effectifs du personnel à compter du 01/05/2023 les postes d'agents de maîtrise principal :

Nombre d'emploi	Grade	Nature des fonctions Niveau de recrutement	Temps de travail Hebdomadaire
1	Agent de maîtrise principal	ATSEM	32,55 h
1	Agent de maîtrise principal	Agent de service technique	27 h

Approuvé à l'unanimité.

Convention d'adhésion au service d'assistance à l'archivage – phase 2 suivi

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que La convention cadre (Phase 1) arrivant à son terme, la continuité du partenariat est formalisée par le contrat annuel de suivi et de maintenance de l'archivage (Phase 2), dont l'objet est d'accompagner la collectivité dans les mises à jour et optimisations nécessaires au système mis en place.

Ce passage en phase 2 concernant l'assistance à l'archivage du Centre de Gestion représente une somme forfaitaire de 210 €/an.

Considérant l'importance pour la collectivité de s'assurer que ses archives sont organisées de façon conforme aux obligations légales et dans une configuration favorable à la continuité administrative ;

Considérant que la collectivité ne dispose en interne ni des ressources ni des compétences nécessaires pour assurer cette mission ;

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité et autorise M. le Maire à signer la convention d'assistance correspondante avec le Centre de Gestion.

Transfert de compétence éclairage public au SDE82 (Investissement)

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que le syndicat départemental d'énergie du Tarn et Garonne, a modifié ses statuts pour se doter de la compétence ECLAIRAGE PUBLIC.

le Conseil Municipal, s'il le souhaite, doit délibérer sur ce transfert.

Après lecture de l'ensemble de ces éléments au Conseil Municipal, M. le Maire propose au Conseil Municipal le transfert de la compétence éclairage public de la commune au SDE 82 selon l'option 1 pour les seuls travaux d'investissement afin de profiter de tarifs et de subvention concernant un changement des supports et systèmes d'éclairage (LED) des 30 points lumineux du village prévue en 2023.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide de transférer au SDE 82 la compétence Eclairage Public pour les travaux d'investissement, à l'exclusion de la maintenance qui relève de la responsabilité de la commune.

Approbation du compte de gestion 2022

M. le Maire propose à l'assemblée de voter le compte de gestion de l'exercice 2022, dressé par le trésorier, dont les chiffres sont conformes aux chiffres du Compte Administratif de 2022.

Les membres du conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve le compte de gestion de l'exercice 2022.

Vote du compte administratif 2022

A la demande du Maire, qui sort de la salle, M. Christophe MONTAGNAC soumet au vote le compte administratif 2022 lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTES ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés (année 2021)	0,00	26 968,27	0,00	140 300,75	0,00	167 269,02
Opérations de l'exercice 2022	79 331,64	92 193,48	180 863,47	236 662,49	260 195,11	328 855,97
TOTAUX (réalisations 2022 + report 2021)	A 79 331,64	B 119 161,75	C 180 863,47	D 376 963,24	260 195,11	496 124,99
Résultats de clôture (= B-A et D-C)		39 830,11		196 099,77		235 929,88
Restes à réaliser.....	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0
TOTAUX (résultats cumulés)	81 331,64	119 161,75	180 863,47	376 963,24	2 000,00	235 929,88
RESULTATS DEFINITIFS....		37 830,11		196 099,77	0,00	233 929,88

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2022 à l'unanimité.

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif 2022, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :196 099.77 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement

- résultat de l'exercice55 799.02 €

- résultats antérieur reportés140 300.75 €

Résultat à affecter 196 099.77 €

Solde d'exécution d'investissement.....39 830.11 €

Solde des restes à réaliser d'investissement..... -2 000.00 €

- Report en Recette de Fonctionnement (R002) 196 099.77 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'affectation du résultat 2022 au budget primitif 2023.

Subventions aux Associations

Monsieur le Maire indique que le conseil municipal doit prendre position sur les demandes de subventions des associations communales et extérieures.

Les subventions attribuées aux titres de l'activité 2023 sont les suivantes :

- ASPL (Association de sauvegarde du patrimoine Local) 250 € (vote à l'unanimité)

- Comité des Fêtes 450 € (vote à l'unanimité)

- APE (Association des Parents d'élèves) 200 € (vote à l'unanimité)

- Amicale des sapeur-pompier 200 € (vote à l'unanimité)

- La FNACA 50 € (vote à l'unanimité)

- ALMA (Asso. Lutte contre les Maladies Animales) 330 € (vote à la majorité)

- Lauzerte Moto Loisirs 100 € (vote à la majorité)

Vote des taux des 3 taxes directes locales pour l'année 2023

A compter de 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu de se prononcer sur la fixation des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023.

Après avoir délibéré sur les taux d'imposition à appliquer en 2023 pour chacune des quatre taxes directes locales, le conseil municipal décide de **maintenir** les taux d'imposition en 2023 par rapport à 2022 et de les porter à :

	Bases d'imposition prévisionnelles 2023	Taux 2022	Taux Votés 2023	Produit fiscal attendu
Taxe foncière bâtie (TFB)	187 600	38,49 %	38,49 %	72 207
Taxe foncière non bâtie (TFNB)	20 800	96,10 %	96,10 %	19 989
Taxe d'habitation (TH)	87 124	-	15,99 %	13 931
Cotisation foncière des entreprises	7 700	19,55 %	19,55 %	1 505

Orientations budgétaires

Les orientations budgétaires pour 2023 sont ainsi décidées pour un montant de **319 052 €**

- Réhabilitation et mise en accessibilité de l'école.....240 525 €
- Extension du cimetière avec mur d'enceinte.....11 500 €
- Achat terrain (900€) + frais notaires2 000 €
- Caveau communal.....3 950 €
- Jardin du souvenir1 780 €
- Ossuaire.....1 050 €
- Réfection de la voirie communale.....11 874 €
- Rénovation éclairage public29 520 €
- Poteau incendie (monument aux morts)3 200 €
- Aspirateur.....500 €
- Emprunts (1641).....11 593 €
- Caution (165).....1 560 €

Accord à l'unanimité

Vote du Budget Primitif 2023

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le budget primitif de la commune pour l'année 2023 lequel peut se résumer ainsi :

En section de fonctionnement, le budget est équilibré :

Dépenses : 421 375 €

Recettes : 421 375 €

En section d'investissement, le budget est équilibré :

Dépenses : 319 052 €

Recettes : 319 052 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote et approuve à l'unanimité le Budget Primitif de la commune pour l'année 2023.

- Question diverses :

Mme BONNANS, informe de la possibilité pour les habitants de la commune d'avoir également accès à la déchetterie de Montaigu-de-Quercy en sus de celle de LAUZERTE suite à une convention communautaire passée. Mr RODRIGUEZ Patrice délégué au SIEEOM de LAFRANCAISE se renseignera pour vérifier de la véracité de cette information auprès de cette entité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Le Maire,
Dominique TAFOUREAU

Le secrétaire de séance,
Patrice RODRIGUEZ

Mairie de Bouloc-en Quercy

82110 - Tarn-et Garonne

05 63 94 67 97 mairie-bouloc@info82.com

CONSEIL MUNICIPAL du 18 juillet 2023
PROCES VERBAL séance ordinaire

L'an deux mille vingt-trois le 18 juillet à 20h30, le conseil municipal de BOULOC s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. le Maire.

Nombre de conseillers Municipaux en exercice : 11

Date de convocation : 12/07/2023

Présents (9) : Chantal ABBADIE, Philippe BERNEX, Bénédicte BONNANS, Christophe MONTAGNAC, Ludovic REVERSAT, Patrice RODRIGUEZ, Thierry VIEILLEVIGNE, Jean-Philippe VIDAL et Dominique TAFOUREAU.

Procurations (1) : Fabrice COMBATTELLI à Christophe MONTAGNAC

Absents/excusés (1) : Marie-France CANELLA

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc délibérer.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30.

Le conseil municipal nomme pour secrétaire de séance M. Patrice RODRIGUEZ.

Ordre du jour :

Le Procès-verbal du 11/04/2023 est adopté à l'unanimité.

Transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme et carte communale » à la Communauté de Communes du Pays de Serres en Quercy

Après discussion, le conseil municipal approuve à l'unanimité le transfert de compétence « Plan Local d'Urbanisme (PLU) » à l'Intercommunalité pour élaboration d'un « Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) ».

Suppression d'emplois permanents – agents de maîtrise

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que suite aux avancements de grades de l'ATSEM et de l'agent de service technique, le conseil municipal doit délibérer pour supprimer les anciens postes qu'elles occupaient.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité la suppression de ces emplois permanents d'agent de maîtrise.

Délibération portant mise à jour du tableau des effectifs

LE MAIRE expose qu'il appartient à l'organe délibérant, sur proposition de l'autorité territoriale, de déterminer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité, et propose d'établir le tableau des effectifs comme suit :

Cadres d'emplois et grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire	Observations	Nombre d'emplois pourvus	Nombre d'emplois vacants
Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux				
Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	1 poste à 16 h		1	
Cadre d'emplois des Agents de maîtrise				
Agent de maîtrise principal	1 poste à 32,55 h		1	
Agent de maîtrise principal	1 poste à 27 h		1	
Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux				
Adjoint technique territorial	1 poste à 5h	CDI	1	

Approuvé à l'unanimité.

Dénomination et numérotation des voies communales

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que maintenant la dénomination et la numérotation des voies communales sont terminées et qu'il est nécessaire d'approuver par délibération ces nouvelles voies communales pour les besoins de la mise à jour du référentiel topographique du Cadastre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité cette dénomination et numérotation des voies communales.

Convention de partenariat pour la mise à disposition d'un ENT-École (Environnement Numérique de Travail)

Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal de la demande faite par Elisa MALLEVIALLE, Directrice de l'école maternelle et primaire, de pouvoir accéder à l'ENT-Ecole (Environnement Numérique de Travail).

L'Académie de Toulouse et Montpellier permet à toutes ses écoles de bénéficier d'un ENT-Ecole qui regroupe, dans un espace sécurisé, divers services pédagogiques numériques et des ressources numériques de qualité permettant aux élèves d'obtenir les compétences exigibles au niveau du Brevet Informatique et Internet, attestations faisant partie des programmes de l'école élémentaire. En outre, cet espace de travail intègre également des modules de communication à destination des parents pour l'école et pour la commune.

Pour que l'école puisse bénéficier de ce service, la commune doit signer une convention avec la Région Académique Occitanie qui a pour objet de définir les rôles et engagements des parties, relatifs à la promotion, l'accompagnement, la formation et l'assistance pour la mise en œuvre de l'ENT-Ecole.

M. le Maire rappelle le coût pour la collectivité, à savoir 45 € par an et demande au conseil municipal de l'autoriser à signer la convention de partenariat pour la mise en place de l'ENT-Ecole.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTÉ la proposition et le prix de la convention proposée par la Région Académique Occitanie.

Avenant n°1 à la convention d'adhésion au pôle informatique - Prestation de sécurisation de la messagerie et de sensibilisation aux risques cyber

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que cet avenant à la convention d'adhésion au pôle informatique du Centre de Gestion du Tarn et Garonne (CDG82) propose la prestation de sécurisation de la messagerie et de sensibilisation aux risques cyber. Cette prestation nécessite le paiement d'une

inscription de 350€ et d'un abonnement de 43,50€/an. Une aide financière de 330€ est attribué par l'État dans le cadre du plan France Relance pour cette prestation.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cet avenant n°1 à la convention d'adhésion au pôle informatique pour la prestation de sécurisation de la messagerie.

Participation financière dans le cadre du recrutement par la commune de BELVEZE d'un accompagnateur du transport scolaire

Dans le cadre de son nouveau règlement de transport scolaire régional, le Région Occitanie a souhaité sécuriser le transport scolaire des plus jeunes en généralisant l'obligation d'accompagnement du transport scolaire des élèves de maternelle, du premier point de montée concerné jusqu'à l'établissement, **à partir de 4 enfants de maternelle inscrits sur le service, dès que le véhicule dispose de plus de 9 places assises.**

La commune de Belvèze va procéder au recrutement de l'accompagnateur scolaire pour la rentrée 2023/2024.

Il a été convenu la mise en place d'une participation financière pour les frais de personnel sur les bases suivantes :

- La commune de Bouloc-en-Quercy rétrocèdera 50% du montant de la rémunération de l'accompagnateur scolaire à la commune de Belvèze.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de mettre en place la participation financière citée ci-dessus.

- Question diverses :

- Renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder au renouvellement des conseillers à la commission de contrôles des listes électorales.

Après discussion, le conseil municipal décide de reconduire Ludovic REVERSAT comme titulaire et Thierry VIEILLEVIGNE comme suppléant pour les trois ans à venir.

- Contrat aidé – assistante maternelle

Le contrat aidé de Laëtitia arrive à son terme.

Un contrat PEC va être mis en place à partir de la rentrée. L'aide du Département représente 50% du SMIC Brut sur la base de 20H soit 580 € la 1^{ère} année et si renouvellement 530 € la 2^{ème} année.

- Passage de l'éclairage public en LED et remplacement des 30 supports

Le devis du SDE82 a été validé, reste à charge pour la commune 7 200 € HT

- Site Internet

M. RODRIGUEZ fait part au conseil municipal que la mise en ligne du site internet devrait être faite très prochainement par le CDG82.

- Voirie

M. MONTAGNAC fait un bilan des dégâts de voirie survenue lors des dernières intempéries de début juillet. Une demande d'intervention a été formulée à l'intercommunalité, service voirie. Plusieurs communes ont été impactées. La remise en état se fera progressivement en fonction des priorités et des moyens à disposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.

Le Maire,
Dominique TAFOUREAU

Le secrétaire de séance,
Patrice RODRIGUEZ

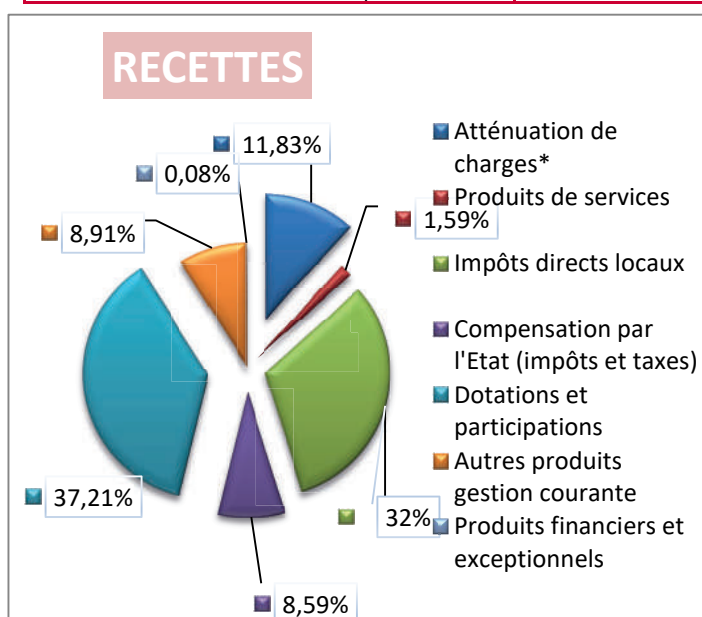
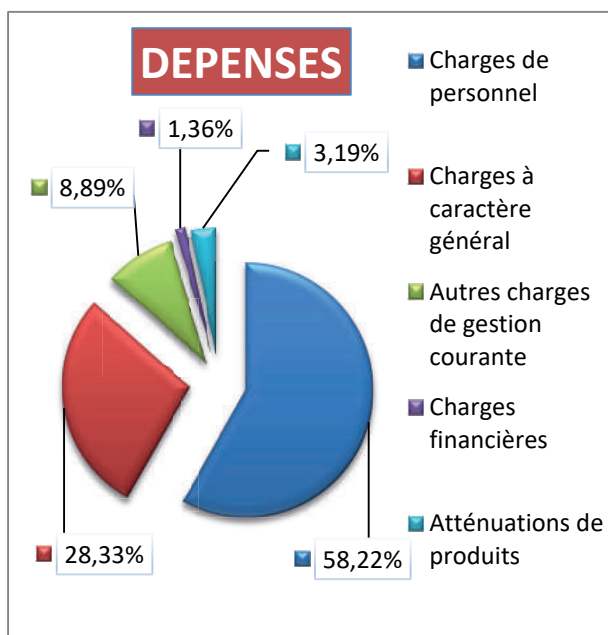
EXERCICE BUDGÉTAIRE 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Désignation	Dépenses
Charges de personnel	105 307,14 €
Charges à caractère général	51 246,91 €
Autres charges de gestion courante	16 082,91 €
Charges financières	2 456,51 €
Atténuations de produits	5 770,00 €
TOTAL	180 863,47 €

Désignation	Recettes
Atténuation de charges*	28 003,04 €
Produits de services	3 765,37 €
Impôts directs locaux	75 255,00 €
Compensation par l'Etat (impôts et taxes)	20 332,25 €
Dotations et participations	88 050,47 €
Autres produits gestion courante	21 074,84 €
Produits financiers et exceptionnels	181,52 €
TOTAL	236 662,49 €

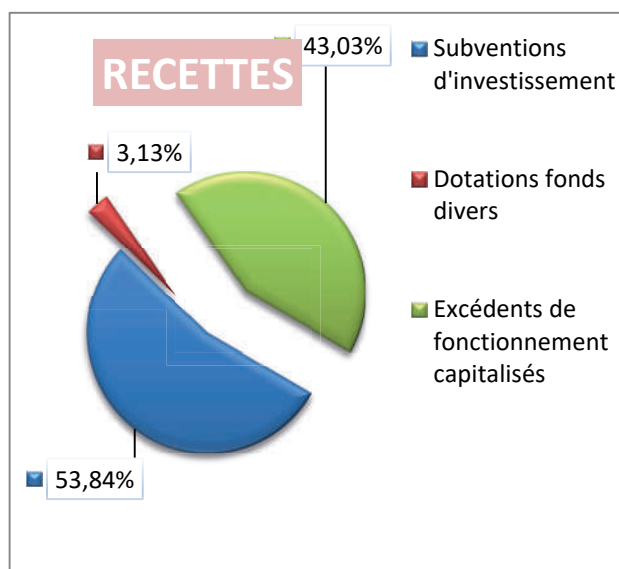
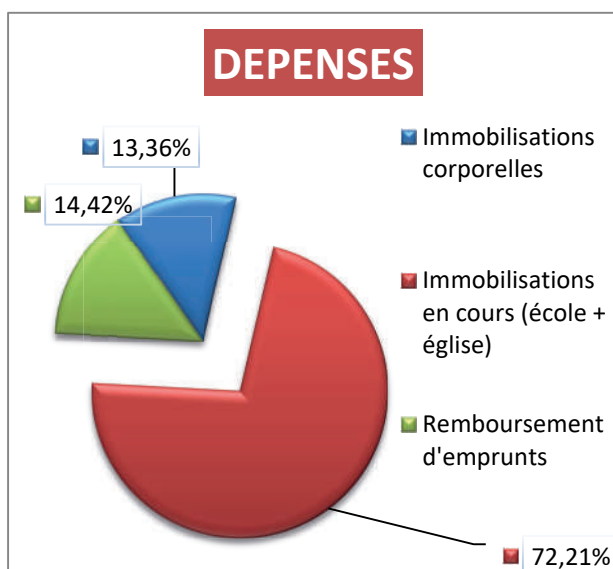
*remboursement rémunérations de personnel



SECTION D'INVESTISSEMENT

Désignation	Dépenses
Immobilisations corporelles	10 601,73 €
Immobilisations en cours (école + église)	57 286,54 €
Remboursement d'emprunts	11 443,37 €
TOTAL	79 331,64 €

Désignation	Recettes
Subventions d'investissement	49 635,00 €
Dotations fonds divers	2 889,75 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	39 668,73 €
TOTAL	92 193,48 €



Travaux 2023



Voirie :

En 2023, la dernière portion de la VC 3 (Village direction Rouzet) a été refaite à neuf sur une longueur de 420 mètres. De plus, entretien de la voirie communale par du point à temps (PAT) et point à temps automatique (PATA), fauchage et curage fossés.

Autres réalisations :

- Remplacement de la borne incendie du village en raison de la vétusté.
- Changement du filet anti-pigeons et fabrication d'un banc sur mesure pour l'école.
- Mise en place d'un nouveau panneau randonnée sur l'esplanade Alis.
- Remplacement de la chaudière de la mairie.



L'école

Les élèves de l'école de Bouloc-en-Quercy ont fait leur rentrée 2023 auprès de leur maitresse Elisa. Ils ont aussi retrouvé leur ATSEM Nadine et leur cantinière Françoü. De plus, Hélène vient en aide sur le RPI pour gérer les différents groupes de niveau, mais aussi la garderie.

Cette année, l'école de Bouloc-en-Quercy compte 23 élèves : **5 PS, 5 MS, 6 GS, 7 CP.**

Les représentants des parents d'élèves pour cette année 2023-2024 sont Mme Bossou Jennifer et Mme Bonnafous Jessica.



Durant les premières semaines d'école, l'équipe et les élèves ont profité du beau temps pour randonner et pique-niquer. Les enfants ont parcouru 3 km à pied durant la journée nationale du sport scolaire.

Ils ont aussi participé à un projet intergénérationnel en créant un dessin commun avec des personnes âgées de la MARPA de Montaigu de Quercy. Un beau moment de partage et d'échange tant pour les petits que pour les plus âgés.

Avant les vacances d'hiver, les élèves iront voir un spectacle de Noël offert par l'Association des Parents d'Elèves du RPI.

Les élèves bénéficieront des interventions de Ludmila en Arts le mardi matin à partir de janvier et de Laura en Théâtre durant les deux dernières semaines d'avril.

Le loto de l'école a eu lieu le 10 novembre au soir, un grand merci aux parents d'élèves, aux commerçants et aux habitants de Bouloc-en-Quercy. Le week-end suivant, quelques élèves ont retrouvé leur maitresse et Nadine pour chanter La Marseillaise devant le monument aux morts lors de la commémoration du 11 novembre.

En attendant l'hiver et la venue du Père Noël, l'automne s'est invité dans la classe des maternelles/CP !



Les enfants se joignent à l'équipe pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter les vœux les meilleurs pour 2024 !

Les membres de l'équipe éducative : Elisa, Nadine, Françoü, Hélène

ETAT CIVIL



Décès

- Ada DELRIEU (ép. Deltour), décédée à Moissac le 12 juillet 2023 à 94 ans
- Georgette LAVAISSIERE, née à Bouloc, décédée à Beaumont-de-Lomagne le 24 juillet 2023 à 84 ans
- Irène VAISSIÈRE (ép. Delmas), décédée à Lauzerte le 27 novembre 2023 à 88 ans

A ces familles dans la peine, nous renouvelons nos condoléances attristées et les assurons de notre sympathie

...infos utiles - infos utiles - infos utiles – infos...

FERMETURE ANNUELLE DES POINTS D'EAU DU VILLAGE

Les points d'eau du village (Cimetière, Esplanade Alis et Toilettes publiques) seront fermés dès l'apparition des premières gelées automnales et seront réouverts à partir du 15 mars si les températures sont positives et le permettent.

FAITES-VOUS DÉPANNER PAS ARNAQUER



PORTE CLAQUÉE ? ÉVIER BOUCHÉ ?
PANNÉ D'ÉLECTRICITÉ ?
SUIVEZ NOS CONSEILS PRATIQUES

10 CONSEILS PRATIQUES

- 1 N'utilisez pas les numéros issus de flyers déposés dans les boîtes aux lettres et méfiez-vous des publicités vantant les interventions rapides de certains professionnels.
- 2 Anticipez et élaborez vous-même votre liste de numéros d'urgence.
- 3 Privilégiez le recours à des professionnels recommandés par vos proches, par les fédérations professionnelles ou préalablement identifiés.
- 4 N'acceptez pas des réparations au motif qu'elles seront prises en charge par votre assureur. et, dans la mesure du possible, prenez soin de contacter préalablement votre compagnie d'assurance pour vérifier quelles réparations sont prises en charge par votre contrat et à quelles conditions.
- 5 N'acceptez que les travaux d'urgence, les prestations supplémentaires pourront être effectuées plus tard.
- 6 Avant toute intervention, demandez à consulter les tarifs et exigez un devis détaillé et écrit; ne signez aucun devis qui vous paraisse démesuré.
- 7 Si le devis est trop élevé ou s'il n'est pas clair, ne donnez pas suite et contactez un autre prestataire.
- 8 Conservez les pièces remplacées ou annoncées comme défectueuses.
- 9 Déposez un double de vos clés chez une personne de confiance: gardien, proches.
- 10 Porte claquée à minuit? Une nuit d'hôtel peut être la solution la moins onéreuse.

Signalez votre problème de consommation sur
signal.conso.gouv.fr

Le site, géré par la DGCCRF, vous oriente dans votre démarche et invite l'entreprise à vous répondre ou à corriger le problème.



Cérémonie du 11 novembre



La cérémonie du 11 novembre, cette année, a été célébrée le 18 novembre dans les conditions habituelles.

Une messe officinée par M. Le Curé KOFOR, la cérémonie au monument aux morts présidée par Monsieur BALELIO, président de la FNACA, la présence de nos enfants de notre école maternelle qui ont entonné l'hymne national et un pot de l'amitié clôtura ce moment de recueillement à la mémoire de nos morts pour la France.



Rapport d'activité de la FNACA de Lauzerte pour l'année 2023
(Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie)

Chères amies, chers amis,

Après deux années difficiles vécues sous la contrainte du COVID, nous avons retrouvé notre dynamisme.

Nos activités pour 2023 sont passées par :

1/ Des moments d'accompagnement auprès de nos amies et amis décédé(e)s :

Madame Arlette DESSEAUX de Vazerac

Madame Andrée DESSEAUX de Moissac

Monsieur Claude RAQUET de Lauzerte

Monsieur Antoine MATHEVON de St Quintin

Monsieur Gaétan GARCIA de Bayonne

Monsieur André BOULVE de Montagudet

Monsieur Maurice FLORENS de Ste Juliette

2/ Des moments de commémoration :

Le 19 Mars, avec nos porte drapeaux, nous avons honoré nos morts à Lauzerte avec nos élus, maires et conseillers départementaux.

La cérémonie du 8 Mai s'est déroulée sous l'autorité du Sous Préfet Arnaud SORGE.

La commémoration du 11 Novembre s'est tenue en présence du Préfet Vincent ROBERTI qui, pour le centenaire de la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe, a déposé une flamme au pied du monument aux morts.

Le même rituel s'est renouvelé le 19 Novembre à Cazes Mondenard.

3/ Des moments de recueillement

Nous avons assisté à de nombreuses cérémonies aux monuments aux morts de Lauzerte, Cazes Mondenard, Mazères, Tissac, Martissan, St Quintin, St Amans de Pellagal et Bouloc en Quercy.

4/ Des moments de convivialité

Loto à Lauzerte et Cazes Mondenard / Balade avec le train du haut Quercy à Martel dans le Lot / Visite de Bordeaux (miroir d'eau) / Un moment de partage : repas de l'amitié à Trejouis le 03 Août avec 85 convives.

Le 09 Novembre, une délégation a participé à l'Assemblée Générale Départementale de la FNACA, présidé par Jean Claude CALVET, en présence de Madame Aline SIMON, directrice de l'ONAC qui peut guider et accompagner nos anciens combattants dans leurs démarches (aide matérielle et financière)

Ce même jour, avec 5 récipiendaires, Colette BARAULT a reçu la médaille d'honneur nationale de la FNACA.

Le Bureau, élu en 2022 pour 3 ans, reste inchangé.

Président d'honneur : M. Roger POUILLON

Présidents délégués : M. André BALLESSIO et M. Roland GERVAIS

Secrétaire : Mme Colette BARAULT / Secrétaire adjoint : Mme Agnès PALMIE

Trésorier : M. Georges LARRIVE / Trésoriers adjoints : M. Michel GANGINI

Vice-Présidents : M. André CAPDROT et M. Robert PORTAL (porte drapeaux 1914/1918)

Membres : M. Yacinte FERRERO (notre porte drapeau), M. Marcel CRAISSAC (porte drapeau 1939/1945)

M. Jean MAZORATO (porte drapeau des médaillés militaires),

Commissaires aux comptes : M. Denis BERGONZAT, M. Claude SEMENADISSE.

Mme Ginette ASQUIE, porte drapeau officielle de la Communauté de Communes, présidé par Claude VERIL

La commémoration du cessez le feu en Algérie se déroulera le mardi 19 Mars 2024 à Cazes Mondenard.

Un Loto se tiendra à Cazes Mondenard le 04 Février 2024, puis un à Lauzerte le 12 Mai 2024.

Un grand merci aux conseillers municipaux et aux maires qui nous ont prêté gracieusement leurs salles des fêtes lors des différentes manifestations.

Merci à nos porte drapeaux toujours présents pour rendre les honneurs à nos camarades défunts.

En attendant de nous retrouver, le Bureau de la FNACA de Lauzerte vous souhaite de bonnes fêtes et vous présentent ses meilleurs vœux pour l'année 2024.

Le Bureau.





MOT DU COMITÉ DES FÊTES

Les membres du comité ont rassemblé toutes leurs énergies afin de vous proposer une programmation des festivités inédite en 2023.

Cette équipe, dont la diversité fait sa force et sa richesse, exploite les compétences de chacun afin de vous proposer des animations toujours plus variées. Notre but reste de resserrer les liens entre les habitants et de dynamiser le village. Nous serons bien sûr fidèles aux traditions de notre village, oscillant entre festivités déjà bien ancrées et nouveautés pour que 2024 soit toujours et encore plus festif.

Ainsi, nous remercions toutes les personnes ayant contribué au bon déroulement de nos différentes manifestations en 2023 (fête annuelle, feu de la St Jean, loto du 31 octobre). Merci aux bouloquois(es) qui nous réservent chaque année un accueil chaleureux à l'occasion de la « tournée des fleurs ». Nous tenons à remercier également la municipalité pour son aide financière et logistique.

Afin de pérenniser nos actions, nous sommes preneurs de toutes idées de manifestations et, toutes personnes voulant participer sont les bienvenues.

Nous avons hâte de vous retrouver en 2024, pour partager avec vous des moments de joie et de convivialité.

Festivement,

***Le Comité des Fêtes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année
et une Bonne et Heureuse Année 2024.***



Association Pétanque Bouloquoise

Cette année l'Association Pétanque Bouloquoise comptait 29 licenciés. Deux équipes ont participé au championnat départemental des clubs. L'équipe 1 se maintient en 4ème division et l'équipe 2 a fait les phases finales à Montauban et a perdu en 8ème de finale (félicitations pour cette équipe). Merci aux licenciés pour leur participation.

Pour l'année 2024 l'association change son titre et deviendra Pétanque Bouloquoise Lauzertine en accord avec la mairie de Lauzerte. Tous les concours officiels se feront sur le boulodrome de Lauzerte.

Les festivités de 2023 ont été une réussite pour le club, le loto, le concours amical et le repas aligot saucisse. L'association remercie toutes les personnes qui ont participé à ce succès.

Dates à retenir pour 2024

Samedi 3 Février: Loto à 21h à la salle des fêtes de Bouloc

Mercredi 1er Mai et Samedi 31 Aout : concours officiel à Lauzerte

Juillet /Aout tous les vendredis soirs concours amical à Lauzerte

L'Association Pétanque Bouloquoise vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2024.

Le Bureau



Equipe 1 et Equipe 2

L'Association Sportive Bouloquoise

vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2024

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de notre loto

Pour l'année qui arrive, les dates restent inchangées :

- ✓ Loto de l'ASB le 30 avril 2023
- ✓ Randonnée pédestre le 1 mai 2023. Rendez-vous à Bouloc 8h45 (Tel : 05 63 94 60 94 ou (06 88 05 60 90)
- ✓ L'assemblée Générale se tiendra à 19 heures.
- ✓ En juillet une marche nocturne aura lieu, la date sera fixée lors de l' AG.



Cette année le 1er mai nous sommes partis de Cambayrac direction Luzech. "Nous avons pu apprécier les beaux paysages du lot "

Le 7 juillet, c'était la marche nocturne, Nadine et Eric comme à leur habitude nous ont accueilli chaleureusement et gâté autour d'un apéro amélioré et d'un bon repas! Malgré une météo maussade la bonne humeur était au rendez-vous.



Cette année Caroline assurera les cours de yoga (le lundi) renseignements au "06 88 05 60 90".

« Création d'un album photo »



Après beaucoup de recherche et un travail minutieux, nous avons réuni dans cet album toutes les photos des groupes d'écoliers que nous avons trouvé. Sur les photos très anciennes nous n'avons pas pu identifier tous les élèves.



Une commande va être passée début janvier.

Pour les personnes intéressées, contacter Marie-Claire Leclancher au 05 63 94 60 94

L'ASSOCIATION BOULOC CRÉATIF (ABC)



Son bureau vous souhaite de bonnes fêtes !



ABC vous permet d'aller au cinéma tous les mois depuis 12 ans grâce à l'association Quercimages, cinéma itinérant, dont vous trouverez une rubrique dans ce bulletin : Le rendez-vous à Bouloc est A la salle des fêtes tous les 2èmes mardis du mois de janvier à juin et d'octobre à décembre. L'été nous avons le privilège de regarder les projections en extérieur sur écran géant sur la place de l'église St Sauveur. Inscrivez-vous pour recevoir le programme chaque mois. Contacts ABC : 06 11 72 03 96 et 06 95 79 01 87

Le dimanche 10 décembre, pour terminer l'année 2023, nous avons le plaisir de vous convier vous, vos enfants et petits-enfants à une « Après Midi Créative de Noël » où petits et grands peuvent s'essayer à divers travaux de décoration (pyrogravure, peinture, pâtisserie, photographie, pliage, collage...) avec l'aide des bénévoles désireux de partager leur savoir-faire.



Nos projets pour 2024 :

Une soirée musicale est à l'étude en début d'année, et un concert aussi avant l'été... dates à fixer.

Courant mai nous projetons de refaire la fête des voisins à Bouloc comme par le passé rue du Puits avec pour thème la cuisson de pains au levain et aussi des plats apportés, dans le four d'Anne et Joël.



Venez nous rejoindre pour participer à ces projets !



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE LOCAL DE BOULOC-EN-QUERCY.

Encore une fois les membres de notre association et ses sympathisants ont participé à l'entretien des chemins et des biens communaux. L'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Local (A.S.P.L.), qui compte 15 membres et 6 sympathisants était présente pour la Fête du village ainsi que pour l'organisation de sa marche lors des Journées Européennes du Patrimoine.



Exposition sur « Les joies de la fête » lors de la fête annuelle du village dans la salle du Conseil Municipal.



Randonnée du Patrimoine 2023.

La randonnée qui a eu lieu le dimanche 18 septembre a emprunté un nouvel itinéraire ouvert cette année. Soixante-cinq personnes ont découvert les « Plateaux de Bouloc-en-Quercy », un abreuvoir ancien et de beaux points-de-vues.



Nos membres faisant l'entretien des chemins de randonnées et des lavoirs communaux - « Bistournayre » et « Castelmauroux ».



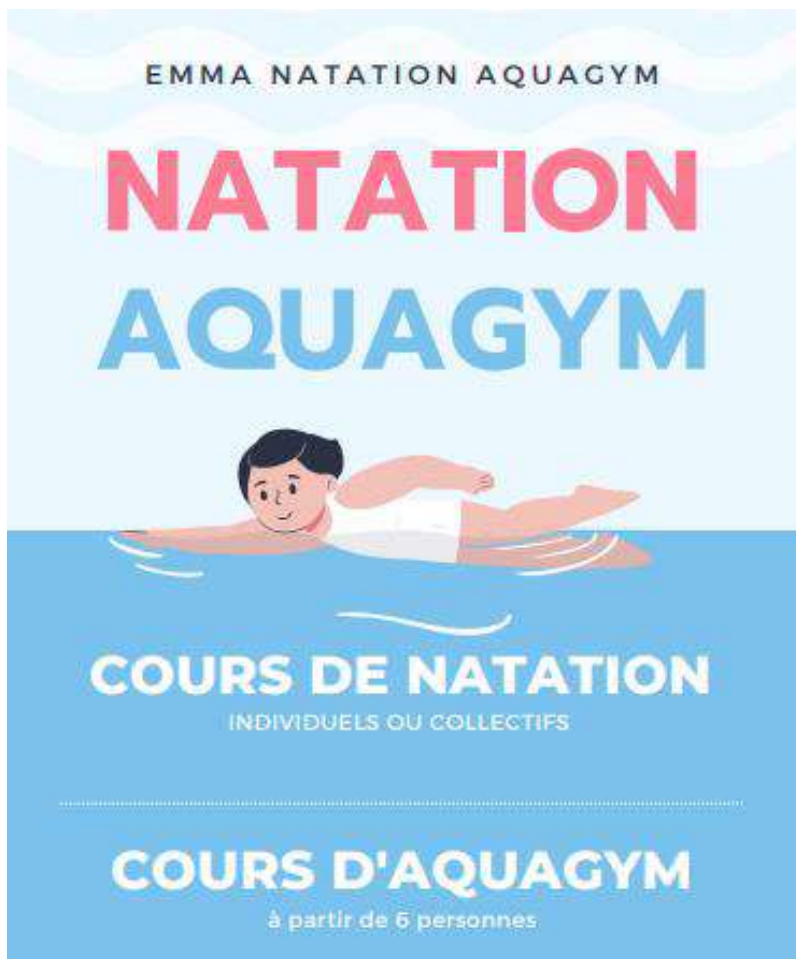
Assainissement des piliers et murs de l'église du village en décrépissant les revêtements défectueux et après avoir fait un raccordement correct des gouttières.



La crèche 2023 changera de style cette année. Elle sera visible dans l'église du village - les quatre dimanches avant Noël de 14h à 17h - comme les années précédentes.

A tous, nous vous souhaitons un Joyeux Noël et une excellente année 2024.

Vous pouvez nous rejoindre, nous aider ou participer : appeler le 0682539336 - Sylvette ou le 0686819812 - Stéphan Radomski.



Bonjour à tous,
Retrouvez-nous à la piscine du centre équestre de Lauzerte, qui devrait être couverte d'ici l'été, pour une nouvelle année sportive !

Tarifs Natation

- Cours particulier : 20€
- Cours collectif : 16€
- Stage intensif (2 séances/j. pendant 5 jours) : 250€

Tarifs Aquagym

10€/personnes, tous les samedis à 10H30, durée 45min

**2 EDUCATEURS SPORTIFS
DIPLOMÉS DEPUIS 2014**

Maëva : 07 82 04 60 41

 **emmanatationaquagym**



Domaine équestre
DE
Lauzerte





L'École de parachutisme Midi-Pyrénées (EPMP) est heureuse de vous adresser ses meilleurs vœux pour l'année 2024.

La petite rétrospective 2023 :

L'EPMP était en charge d'organiser le Championnat d'Occitanie de Précision d'Atterrissage et Voltige du 17 et 18 Juin 2023 qui regroupaient une 50^{aine} de participants, dont BRUNEAU Albert, le doyen du circuit, qui à 79 ans a réalisé encore cette année, de belles performances.



L'Équipe de France de Voile Contact, multiple championne du monde, est venue pour la deuxième année consécutive, organiser une animation de 10 jours à l'EPMP.

Les 12 participants adhérents ont eu la chance de pouvoir progresser aux côtés de ces champions et ont pu réaliser un saut de grande formation, parfaitement encadré par Jean-Michel Poulet, Directeur

Technique National et entraîneur de l'équipe de France.

A noter également, un saut de démonstration de Voile Contact a été réalisé par des adhérents et des membres de l'équipe de France à l'occasion de la fête du 14 Juillet à Thézac (47)

Sans oublier les traditionnels sauts de démonstration du Téléthon et Père Noël à l'occasion du Marché de Noël de Vire-Sur-Lot (46).

Chaque année, les enfants sont ravis de voir le père Noël descendre du ciel avec sa hotte débordante de cadeaux !

Avec la petite nouveauté en 2023, le largage d'œufs de Pâques réalisé à l'EPMP pour le plus grand bonheur des enfants des Ecoles de Bouloc et Belvèze.



École de Parachutisme Midi-Pyrénées Bouloc

Côté environnement :



Nouveauté sur la zone de l'aérodrome, des petites abeilles ont été installées afin d'assurer une récolte de miel prometteuse et surtout délicieuse. Les Parapiculteurs ont récolté 25 kg de miel cette année !

Au printemps, nous avons eu la double visite de deux naturalistes d'AéroBiodiversité sur l'aérodrome de l'EPMP qui a pour mission d'évaluer, de préserver et d'améliorer la biodiversité sur les prairies aéroportuaires par le biais de protocoles de sciences participatives. Accueillis par six bénévoles de l'association, ils ont arpenté le terrain pendant deux jours afin d'identifier les espèces de faune et flore présentes sur le site.

Au nom de toute l'équipe de L'École de parachutisme Midi-Pyrénées, dirigeants, salariés et bénévoles, nous vous souhaitons une bonne année tout aussi riche en émotions, sourires, amitiés, et beaux projets.

L'équipe Administrative de Bouloc



<https://www.facebook.com/boulocskydive>

<https://www.instagram.com/boulocskydive>

Un cinéma dans mon village !

Oh, bien sûr, ce n'est qu'une fois par mois...
Le deuxième mardi du mois, dans la salle des fêtes.

Du vrai cinéma, tout près de chez vous.
Un film différent chaque séance.
Des films originaux, remarquables, surprenants.

Ouvert à tous, sans réservation et sans chichi.

L'hiver arrive, les soirées sont longues, humides et fraîches.
Profitez en pour venir découvrir comment ça se passe.

Si le film vous a plu, revenez le mois suivant...
Si vous restez sur votre faim, retentez votre chance le mois suivant.
Ça sera sûrement très différent...





ASSOCIATION « PIROUETTES »
Crèche Multi Accueil Suzanne Couderc
Chemin de Bouxac - 82110 Lauzerte
Tél. : 05.63.94.53.42 – creche.lauzerte@gmail.com
Facebook : Crèche Multi Accueil Lauzerte



DU NOUVEAU À LA CRÈCHE SUZANNE COUDERC !!

La Crèche Multi Accueil Suzanne Couderc est gérée par l'Association Pirouettes. La structure est située dans le bas du village de Lauzerte, et se trouve à quelques pas de l'EHPAD : La Médiévale Argentée. Notre équipe éducative, accueille les enfants à partir de 10 semaines jusqu'à 3 ans, pour une capacité d'accueil de 15 places. La structure est ouverte de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi, elle vous propose des horaires souples et adaptés à vos besoins de garde dans ces créneaux-là.

Les locaux sont divisés en deux espaces adaptés à la petite enfance et au rythme de l'évolution de chaque enfant : l'espace des Marmottes pour les bébés, et l'espace des Lutins pour les grands.

En référence au projet LOCZY, tant défendu par l'équipe, chaque salle s'ouvre sur différents espaces : l'éveil, les soins, le sommeil et le repas. Tout est mis en place pour que chaque enfant y grandisse à son rythme et puisse y acquérir son autonomie sous la surveillance bienveillante de l'équipe.



Notre Espace Extérieur

**Zoom sur
nos
ateliers en
2023**

SNOEZELEN

Merci à Julie qui intervient une fois par mois pour proposer à nos enfants accueillis de développer leur curiosité naturelle ! Le snoezelen permet de les accompagner dans leur exploration en mettant à disposition des univers riches (jeux de lumières, couleurs, contrastes, objets sensoriels et musicaux ...)





ASSOCIATION « PIROUETTES »
Crèche Multi Accueil Suzanne Couderc
Chemin de Bouxac - 82110 Lauzerte
Tél. : 05.63.94.53.42 – creche.lauzerte@gmail.com
Facebook : Crèche Multi Accueil Lauzerte



PSYCHOMOTRICITÉ

Et merci à Omar pour ses idées afin de proposer à nos petits des parcours de motricité adaptés qui leur permettent de se dépenser et de découvrir des sensations avec leurs mains, leur pieds, leur souffle mais aussi leur imaginaire !



La pâtisserie ? Je dis oui !

Nous proposons à nos petits très régulièrement des ateliers pâtisserie. Des cookies, des gâteaux aux chocolats et au yaourt ! Quel régal ! Toucher, malaxer, sentir et surtout goûter !



Le Carnaval à l'EHPAD

Cette année le Carnaval a permis de regrouper petits et grands de la commune de Lauzerte. La crèche a participé au grand spectacle proposé par l'école et a pu se régaler avec un bon goûter ! Merci à l'EHPAD de nous avoir reçu ! Nous nous sommes bien amusés ! A très vite pour renouer des liens avec les résidents de l'EHPAD. 😊



Pauline, la directrice, vous accueillera et pourra répondre à toutes vos questions ! N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations. L'équipe ou les membres de l'Association Pirouettes sont à votre écoute ! À très vite !!

Crèche « Petit à Petit » à Montaigu-de-Quercy

La Crèche Multi-accueil « Petit à Petit » accueille les bébés et les enfants de 2 mois à 4 ans (périscolaires) de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi. Nous proposons des contrats réguliers, prévisionnels et occasionnels pour répondre aux différents besoins des familles. Notre équipe est dynamique, respectueuse, bienveillante et à l'écoute de vos enfants. Elle est composée d'un directeur titulaire d'un Master en sciences de l'éducation, de deux Auxiliaires de puériculture (dont l'adjointe de direction), de quatre Auxiliaires Petite Enfance (titulaire du CAP Petite Enfance) et d'une agente polyvalente également titulaire du CAP. Notre équipe se forme pour accompagner au mieux vos enfants. La prise en compte de la singularité de chaque enfant nous permet de répondre à leurs besoins. Des activités diverses sont proposées aux enfants afin de favoriser leur épanouissement et leur développement tel que des activités motrices, manuelles, sensorielles, ... La convivialité, l'esprit de famille font partie des valeurs de notre structure. C'est une crèche vivante où les événements sont fêtés comme Noël, la chandeleur, carnaval, Pâques, la fête de la musique, ... Cette année la crèche a pu bénéficier de fonds permettant de s'équiper en matériel dit « Snoezelen ». Cette activité qui est régulièrement proposée aux enfants s'effectue dans un espace spécialement aménagé, éclairé d'une lumière tamisée et bercé d'une musique douce. Il vise à créer une ambiance agréable afin de développer les cinq sens : l'ouïe, l'odorat, la vue, le goût et le toucher. Cette activité est un exemple, parmi d'autres, des activités qui seront proposées à vos bambins.

Pour plus d'informations ou demande de pré-inscription, merci de contacter le Guichet Unique au 06.76.80.53.57. Nous vous invitons à vous rendre sur notre page Facebook pour suivre la vie de la crèche en tapant : « crèche petit à petit Montaigu de Quercy ».



Le Relais Petite Enfance itinérant « Le grand monde des Petits » : Guichet Unique

Le **Relais Petite Enfance (RPE)**, lieu d'informations et d'accompagnement propose un service gratuit mis à la disposition à la fois auprès des familles et des assistantes maternelles.

Il représente le **guichet unique** pour tous les parents ou futurs parents en recherche d'informations sur les différents modes de garde pour leur enfant. Pour toute demande concernant une pré inscription en crèche ou l'envoi de la liste des assistantes maternelles du territoire, ou toute autre question en lien avec le secteur de la petite enfance. Le RPE est ouvert tous les après midi à partir de 13h jusqu'à 17h (l'animatrice reçoit au bureau uniquement sur RDV), et fermé le mercredi.

Des matinées d'éveil sont proposées aux enfants et aux assistantes maternelles qui fréquentent le RPE. Elles sont ponctuées par des ateliers thématiques, des spectacles, des sorties. Ces ateliers sont enrichis par la présence d'intervenants extérieurs comme la Compagnie Fabulouse qui propose des ateliers sensoriels « Snoezelen », puis de l'éveil musical animé par Laëtitia, ainsi que des ateliers de motricité avec la participation d'Omar de l'Association EPGV et de l'initiation au Yoga avec Christine Bruno de l'Association « Corps Conscience ». Ceci en partenariat avec la Crèche « Petit à petit » à Montaigu de Quercy.

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec Marie-Line ROCHES-GAUDION responsable et animatrice du RPE, « Vignoble », Route de Lauzerte à Montaigu de Quercy 06.76.80.53.57, ramdupaysdeserres@yahoo.fr. Une page Facebook est à votre disposition : **Relais assistants maternels Montaigu de Quercy**, alors n'hésitez pas à venir la visiter !



Matinées d'éveil au RPE

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents itinérant (LAEP): « Le petit nid voyageur »

Il s'agit d'un lieu qui favorise la socialisation des jeunes enfants qui sont accueillis à partir de la naissance et jusqu'à 6 ans accompagnés d'un adulte référent (parents, grands-parents, futurs parents...)... Pendant les matinées les enfants et les parents peuvent jouer, lire, échanger avec d'autres parents et l'équipe d'accueillantes. C'est un service gratuit et sans inscription mis à la disposition des familles.

Le LAEP est ouvert de 9h30 à 11h30 à Montaigu de Quercy le mardi dans la salle du RPE et il se déplace sur 2 communes : Roquecor (un mercredi sur 2), et Cazes-Mondenard (le jeudi).

Cette année, nous avons mis en place au LAEP de Montaigu de Quercy des ateliers de massage bébé, animés par Stéphanie Bruno, puéricultrice de PMI. Pour tout renseignement nous vous invitons à prendre contact avec Marie-Line au numéro affiché ci-dessous.

Nous vous invitons à consulter notre actualité ainsi que le planning des jours et lieux d'ouverture sur notre page Facebook : **Lieu d'accueil enfants parents itinérant**, ou à prendre contact par téléphone ou par mail, car le LAEP peut parfois être fermé.

Contacts : Marie-Line ROCHES-GAUDION, accueillante et responsable du Lieu d'Accueil Enfants Parents, 06.76.80.53.57, lepetitnidvoyageur@yahoo.com



Matinées au LAEP

Laep à Roquecor



Laep à Montaigu de Quercy

Bilan 2023 des principales actions engagées par la Communauté de Communes pour améliorer le quotidien des habitants des 22 communes qui la compose.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- **Faciliter l'installation d'entreprises sur nos communes**

12 porteurs de projets ont été accueillis et suivis au service « Economie » du Pôle d'Accueil Territorial de Montaigu de Quercy, pour des projets de créations ou reprises d'entreprise.

- **Permettre de renforcer le lien entre les entreprises locales et les habitants**

Sous l'impulsion de la communauté de communes et du Club d'entreprises Business Club Pays de Serres, la 1^{ère} édition du forum « Entreprises et Territoire » s'est déroulée le 22 et 23 Septembre à Lauzerte. L'objectif étant de faire découvrir à tous les habitants, la richesse du tissu économique de notre Territoire.

- **Rendre accessible les informations utiles auprès des entrepreneurs**

Plusieurs rendez-vous d'informations sont proposés tout au long de l'année : création d'entreprises, transmission d'entreprises, rénovation des bâtiments et la réforme des déchets.

- **INTRAMUROS : Info du Territoire**

Application à télécharger sur son téléphone gratuite. Des notifications apparaissent à l'écran pour ne rien rater de l'actualité locale.



Contact : Serge Lamiscarre +33 5 63 05 10 16 s.lamiscarre@cdc-psq.fr

AGRICULTURE

- **Faciliter l'accompagnement à la transmission des exploitations agricoles :**

Le partenariat avec ADEAR Tarn et Garonne continue avec des rendez-vous réguliers dans nos communes pour renseigner et accompagner les agriculteurs en fin de carrière.

ADEAR du Tarn et Garonne : adear82-transmission@orange.fr

- **Développer la souveraineté alimentaire de notre Territoire :**

Poursuite des travaux et des réflexions du groupe de travail (élus, commerçants, agriculteurs et habitants) sur : le soutien à l'installation d'agriculteurs, le développement des circuits courts ou encore à l'augmentation de la quantité de produits locaux dans les cantines de nos communes...



Contact : Serge Lamiscarre +33 5 63 05 10 16 s.lamiscarre@cdc-psq.fr

HABITAT

- **Faciliter la réalisation des travaux de rénovation énergétique dans votre logement**

Nous sommes arrivés à la fin de notre convention avec l'Etat pour toutes les aides liées à la réalisation des travaux. Un nouveau programme, qui va aller jusqu'en 2028, est en cours d'élaboration. Nous espérons qu'il soit finalisé pour la fin du 1^{er} semestre 2024.

En attendant :

- **Pour vous accompagner gratuitement dans votre rénovation de votre logement,**

Un conseiller CAUE vous aide à faire les bons choix et vous accompagne dans la recherche de financements. Pour prendre RDV avec un conseiller : 05 67 92 82 82 – mail : renovoccitania.caue@ledepartement82.fr

Contact : Serge Lamiscarre +33 5 63 05 10 16 s.lamiscarre@cdc-psq.fr

ECOLES

- **Soutenir la vie dans les écoles de notre Communauté de Communes :**

17 écoles sont présentes sur notre territoire, pour un effectif de 571 élèves. La communauté de communes apporte une participation de près de 220 € par élève.

Elle est présente dans :

- La prise en charge de la participation des familles au transport de ramassage scolaire en coordination avec la région, au transport à la piscine et aux sorties pédagogiques, sur le temps scolaire des élèves.
- La prise en charge pour 50€ par enfant des fournitures scolaire et petit équipement sportif scolaire.
- L'aide financière aux actions collectives de soutien à l'enseignement (RASED)
- La fourniture de l'équipement informatique, des tableaux numériques.

- **Lutter contre les inégalités, création du 1^{er} Territoire Educatif Rural (TER) dans le Tarn et Garonne**

La communauté de communes a signé une convention pour un Territoire Educatif Rural, une première pour le département. L'objectif, lutter plus efficacement contre les inégalités territoriales et sociales en matière d'éducation dans la ruralité.

Contact : Maryse Goodeal +33 5 63 05 10 16 m.goodeal@cdc-psq.fr

PETITE ENFANCE - JEUNESSE

Un nouveau chargé de coopération a intégré en juin dernier les services de la Communauté des Communes et a pour objectif de développer et de redynamiser le projet Social du Territoire.

Dans ce cadre, une journée de la Petite Enfance a été reconduite pour une 2^{ème} édition sur la commune de Cazes-Mondenard. Elle s'est adressée aux professionnels, parents et enfants de 0 à 10 ans. Ce sont près de 45 acteurs qui se sont mobilisés sur différentes thématiques et animations autour de la famille.



En parallèle, le projet « Part'âges » permet la rencontre entre les générations. Ce sont 9 écoles, 1 ALSH et 1 crèche qui réalisent une œuvre artistique (création de bougie) avec les résidents de la MARPA de Montaigu et de l'EHPAD de Lauzerte. L'animation est adossée aux manifestations de fin d'année.

Pour 2024 – 2025, se sont près de 26 actions qui sont de nouveaux inscrites au calendrier sur la Communauté de Communes du Pays de Serres en Quercy.

Baptiste SOLIGNAC, chargé de coopération : 05.63.94.38.43 – mail : b.solignac@cdc-psq.fr

TRANSPORT-MOBILITE

Transport à la demande

Attention : à partir du 1^{er} janvier le Syndicat de Transports Collectifs Quercy Ouest est transféré à la communauté de communes.

Le service « TAD » est accessible à tous, y compris les personnes à mobilité réduite (mal ou non voyantes, personnes en fauteuil roulant...). Ce service exclut le service sanitaire.

Pour la prise en charge des enfants jusqu'à 11 ans, un siège adapté est obligatoire. Il appartient à l'accompagnant de l'enfant de se munir de l'équipement.

Modalité de réservation et inscription préalable.

Les réservations peuvent être effectuées auprès de la centrale de réservation :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30, au plus tard la veille du déplacement (jusqu'à 16h). Pour le lundi prévoir le vendredi précédent avant 16h00. **Réservation au 0 805 60 81 00 (N°vert).**

	Vous habitez	Destination	Jour	Arrivée	Départ *	Tarif aller	Tarif aller/Retour
MINICAR Montaigu et Bourg-de-Visa	Belvèze, Montaigu, Roquecor, St Beauzeil, St Amans du Pech, Valeilles, Bourg-de-Visa, Brassac, Fauroux, Lacour-de-Visa, Saint-Nazaire-de-Valentane, Touffailles	Montaigu	Mercredi	14h30	16h30	2,00 €	4,00 €
			Samedi	9h30	11h30	2,00 €	4,00 €
		Valence	Mardi	10h00	12h00	2,00 €	4,00 €
		Moissac	Mercredi	14h30	16h30	2,00 €	4,00 €
		Agen (1fois/mois)	Mercredi	14h00	16h00	2,00 €	4,00 €
MINICAR Lauzerte	Bouloc-en-Quercy, Cazes-Mondenard, Durfort-lacapelette, Tréjouis, St-Amans-de-Pellagal, Sauveterre, Montagudet, Montbarla, Montesquieu, Ste Juliette, Lauzerte, Miramont-de-Quercy	Lauzerte	Mercredi	9h30	11h00	2,00 €	4,00 €
			Vendredi	9h30	11h00	2,00 €	4,00 €
		Moissac	Mercredi	14h30	16h30	2,00 €	4,00 €
			Samedi	9h30	11h30	2,00 €	4,00 €
			Valence d'Agen	Mardi	10h15	12h15	2,00 €

La ligne de bus 807

Par La région Occitanie, elle relie Lauzerte, Moissac et Castelsarrasin. Elle complète l'offre entre Moissac et Castelsarrasin (Ligne 803).

Horaires et plans : <https://www.lio-occitanie.fr/horaires-et-plans/>

La ligne de bus touristique estivale 875

Elle relie l'été Cahors, Montcuq et Lauzerte, ouverte du 1^{er} Juillet au 31 Aout tous les jours et les week-ends de juin et septembre pour 2€ par trajet.



L'Office de Tourisme Intercommunal, une équipe pour vous accompagner !

Pourquoi vous adresser à l'office de tourisme alors que vous trouverez beaucoup d'informations sur internet, livres et magazines de voyages... ?

→ L'humain avant tout ! Le contact, la rencontre, le vis à vis, la voix,... pour nous, c'est ça l'accueil. Prendre du temps pour parler avec vous, et avec les professionnels du territoire, rencontrer les habitants.

C'est ainsi qu'on s'enrichit, et qu'on vous enrichit à l'accueil avec des conseils réalistes et personnalisés.

→ Pour vous accueillir, les **points Accueil - Information** ouverts toute l'année :

LAUZERTE 05 63 94 61 94 | Place des Cornières

MONTAIGU DE QUERCY 05 63 94 48 50 | Place Mercadiel (entrée côté rond-point)

Vous louez un hébergement ou vous avez un projet de location ? Petit point sur vos démarches !



1) Je déclare mon activité en mairie.

Les propriétaires de chambres d'hôtes ou de meublés de tourisme ont pour obligation de déclarer leur activité en mairie où leur sont remis les CERFA officiels ainsi qu'un récépissé de déclaration.

2) Je collecte et reverse la taxe de séjour.

La taxe de séjour a pour objectif de ne pas faire supporter au seul contribuable local les frais liés au tourisme.

Les recettes de la taxe de séjour sont entièrement affectées à la promotion du tourisme de la communauté de communes du Pays de Serres en Quercy (Article L. 2333-27 du Code Général des Collectivités Territoriales).

La taxe de séjour s'applique à toute personne hébergée à titre onéreux qui n'est pas domiciliée dans la commune. Elle est due par les clients majeurs.

Elle est collectée au réel par l'hébergeur, ou par un tiers collecteur que sont les plateformes de réservation, en charge de son prélèvement et de son reversement

auprès de la communauté de communes.

Elle s'applique toute l'année, pour toutes les natures d'hébergement lorsqu'un loyer est perçu.

Pour simplifier ces obligations la Communauté de Communes met à disposition des hébergeurs un site dédié depuis 2022, accompagné d'un espace personnel sécurisé.

Attention : les tarifs ont été modifiés par la communauté de communes, suite à la mise en place d'une Taxe Additionnelle Départementale et d'une Taxe Additionnelle Régionale, pour application à partir du 1^{er} janvier 2024. Tous les hébergeurs déclarés et toutes les mairies ont été informés de ces changements.

3) Propriétaire d'un meublé de tourisme, je peux demander un classement.

Le classement valorise les meublés avec 1 à 5 étoiles. C'est un atout commercial, gage de qualité.

Il permet des avantages fiscaux dans certains cas et l'encaissement des chèques vacances.

Pour les meublés classés, le tarif de la taxe de séjour est fixe, évitant le calcul au %.

4) Je contacte mon office de tourisme.

L'office de tourisme intercommunal du Pays de Serres en Quercy vous accompagne dans l'ensemble de ces démarches.

Vous bénéficiez gratuitement des supports de promotion (site internet www.quercy-sud-ouest.com, guide pratique, mise à disposition de vos documents de promotion en libre-service auprès de nos visiteurs).

Vous pouvez participer aux réunions d'information, aux ateliers thématiques, à la journée annuelle de tous les partenaires professionnels locaux.

LE RESEAU DES MEDIATHEQUES

Le réseau des médiathèques de la communauté de communes connaît une fréquentation en constante augmentation. Aujourd'hui 1800 personnes fréquentent activement nos établissements. Le choix documentaire proposé est de + en + riche et varié, aussi bien en ce qui concerne les livres, que les DVD ou les CD.

Notre catalogue complet est à votre disposition sur notre site : <https://mediatheques-psq.fr/>

Pour compléter ce catalogue de 50 000 documents imprimés, vidéos et musicaux, une importante offre numérique à consulter en ligne est venue enrichir le fond : films à la demande, plateforme musicale, cours en ligne, lecture pour la jeunesse, etc... A découvrir à partir du site internet du réseau : <https://mediatheques-psq.fr/le-numerique>. Toutes ces offres sont accessibles gratuitement ainsi que l'inscription dans les médiathèques ou bibliothèques. Une journée d'information concernant ces ressources en ligne aura lieu à la médiathèque de Lauzerte le Jeudi 1^{er} février à 15h avec des démonstrations et des explications pour l'utilisation de ces applications.

Pour rappel voici les lieux de lecture publique de notre communauté de communes :

- 3 Médiathèques : Lauzerte, Montaignu de Quercy et Cazes-Mondenard
- 2 Bibliothèques : Roquecor et Lacour
- 2 Points lecture mairie : Touffailles et Fauroux
- 2 Points lecture : Bourg de Visa et Miramont de Quercy (Miramont est fermé temporairement faute de bénévole pour en assurer le fonctionnement).

Pour tout renseignement, vous trouverez le guide du lecteur du réseau des médiathèques à l'accueil de votre mairie et dans chacun des lieux de lecture. Vous pouvez vous rendre également sur notre site internet : <https://mediatheques-psq.fr/>

RAPPEL : Tout le monde peut s'inscrire dans une de nos médiathèques. Cette inscription donne accès ensuite à tous les lieux de lecture de notre réseau, gratuitement et dans les mêmes conditions.

- Vous pouvez **Restituer les documents** empruntés, dans la médiathèque ou bibliothèque de votre choix.
 - Vous pouvez **Réserver** un document sur place, par téléphone ou sur notre site internet. Il sera transféré dans la médiathèque, bibliothèque ou point lecture de votre choix, par notre navette interne qui procède à l'acheminement des documents dans tous les lieux de lecture 2 fois par mois.
 - **Vous pouvez Prolonger** vos prêts à partir du site internet du réseau avec votre code personnel ou par téléphone.
- Pour tout renseignement n'hésitez pas à venir nous rencontrer. Une équipe de professionnels et de bénévoles formés est à votre disposition du lundi au dimanche midi.

Réseau des médiathèques et bibliothèque	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
BOURG DE VISA - 09 88 77 34 75 mediathequebourgdevisa82@gmail.com			14h00-17h00	10h00-12h00		10h00-12h00	
CAZES-MONDENARD - 05 63 95 89 76 mediatheque.cazes@cdc-psq.fr			14h00-18h00	9h00-12h30	14h00-18h00	10h00-12h00	
FAUROUX - 05 63 94 26 47 mairie-fauroux@info82.com	8h30-12h30		8h30-12h00		8h30-12h30		
LACOUR - 05 63 95 25 62 bibliothequelacour@gmail.com	16h00-18h00		14h00-17h30	10h00-12h30			
LAUZERTE - 05 63 94 70 03 mediatheque.lauzerte@cdc-psq.fr		8h30-17h30	13h30-18h00	13h30-18h30		8h45-12h00	
MIRAMONT DE QUERCY - 05 63 94 57 95 mediathequemiramont@gmail.com					10h00-12h00		
MONTAIGU DE QUERCY - 05 63 95 38 70 mediatheque.montaigu@cdc-psq.fr		13h00-17h00	14h00-18h00	10h00-13h00 / 13h30-17h00		9h00-12h30	
ROQUECOR - 07 57 07 72 59 mediathequeroquecor@gmail.com			15h00-18h00				10h00-12h00
TOUFFAILLES - 05 63 94 48 91 mairie-touffailles@info82.com	13h30-18h00	13h30-18h00		13h30-18h00			

Coordinatrice du réseau de lecture publique : Pascale PARDO - 05 63 95 53 01– pascale.pardo@cdc-psq.fr

Votre président Claude VERIL

**S. I. A. E. P. - SYNDICAT DE DISTRIBUTION EAU POTABLE
LAUZERTE – MONTAIGU – BOULOC – BELVEZE – STE JULIETTE**

293 chemin de Vignoble, bâtiment de la communauté de communes 82150 MONTAIGU DE QUERCY
Tél. 05 63 39 56 82 - Mail : sie-lauzerte@orange.fr - Permanence secrétariat les lundis de 9h à 12h

Comme les années précédentes, nous avons réalisés bon nombre de travaux de renouvellement de canalisations. Le programme lancé en 2021 et qui devait se terminer en 2023 comprenait les travaux suivants : Bouloc, D2 - Montaigu, rue des Lauriers - Lauzerte, Cadamas, Guillotes, Lolmet, Moulin de Gravelle, Saint Paul - Belvèze, le Brel et Sainte Juliette bourg.

A ce jour, les chantiers de Bouloc D2, Belvèze Brel, Lauzerte Guillotes et Lolmet sont terminés, tout comme la mise aux normes du réservoir de ville de Lauzerte pour un coût d'un peu plus de 300 000 € TTC. A ce montant il faut déduire les subventions accordées par l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental qui représente environ 50 %. Les chantiers non terminés le seront premier semestre 2024 en principe.

Nous devons déjà nous pencher sur les travaux à prévoir pour les années 2024 et 2025. Notre maître d'œuvre M LE SOURD de CIMEE et l'entreprise SAUR font le point des secteurs les plus sensibles, nous remontent les informations et proposent des devis. Le conseil syndical se réunira prochainement pour valider les futurs chantiers.

L'Agence de l'Eau annonce proposer un nouvel appel à projet pour 2024 avec un taux de subvention à 30%. Nous avons tout intérêt à profiter de cette situation qui semble t'il ne se renouvellera pas dans le futur. Il faudra alors compter uniquement sur la participation du Conseil Départemental qui diminue d'année en année....

Pour cette nouvelle année le conseil syndical a validé une légère augmentation des tarifs de l'eau potable, à compter du 1^{er} janvier 2024 l'abonnement annuel passe de 120 € HT à 125 € HT et le prix du mètre cube de 0.80 € HT à 0.85 € HT afin de maintenir l'équilibre budgétaire et pouvoir continuer à investir pour votre service et votre confort.

L'été dernier à été un peu moins sec que le précédent et nous avons eu moins de difficultés à vous approvisionner, malgré tout et en prévision de sécheresses à répétitions, nous sommes constamment en recherche de nouvel approvisionnement afin de sécuriser notre alimentation. Nous négocions des conventions avec les syndicats des eaux voisins en capacités de nous alimenter ponctuellement.

Dans le cadre de ses obligations contractuelles, SAUR doit procéder régulièrement au renouvellement de vos compteurs d'eau de votre branchement. Cette opération est effectuée à titre gracieux. Vous en serez informés par courrier quelques semaines avant. Nous vous remercions d'ores et déjà de faciliter l'accès de votre compteur aux agents SAUR. Si l'accès de votre compteur est impossible, nous vous remercions de prendre contact avec le service clientèle SAUR au 05.81.31.85.06 du lundi au vendredi de 8 h à 18 h afin de convenir d'un rendez-vous ou indiquer la personne qui vous représente et permettra l'accès à votre compteur. Sans réponse de votre part, SAUR sera contraint de fermer votre branchement dans 45 jours à compter de la réception du courrier d'information. Ce dernier ne pourrait être rouvert qu'au moment du changement du compteur pendant les heures d'ouvertures du service clientèle. Comptant sur votre compréhension et vous en remerciant par avance.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une belle année 2024.



Le Président
Thierry OLIVIER



Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn-et-Garonne

Bouloc-en-Quercy

L'éclairage public sera rénové en 2024 grâce au SDE 82

En concertation avec le Syndicat Départemental de l'Énergie de Tarn-et-Garonne (SDE 82), l'éclairage public de la commune va être amélioré en termes de performance énergétique. 30 luminaires énergivores seront remplacés par 30 lanternes de type leds sur l'intégralité du périmètre communal.

Elles offriront une meilleure efficacité lumineuse : la consommation d'énergie sera divisée au moins par trois. 12 lanternes seront positionnées sur des mâts, les 18 autres sur des poteaux ou en applique murale. Ce nouvel éclairage public sera gradable : un abaissement de l'intensité lumineuse sera possible à certains horaires de la nuit.

Le coût de l'opération est estimé à 27 000 € HT pour la commune. La commune ayant transféré la compétence « éclairage public – investissement » au SDE, sa participation à cette rénovation sera calculée après prise en compte d'une aide de 40% du SDE ainsi que d'une subvention complémentaire de 9 000 € liée à la suppression de luminaires énergivores.

LES COLLECTIVITES DE TARN ET GARONNE SE MOBILISENT CONTRE LES 6 ERREURS DE TRI LES PLUS COURANTES DANS LE BAC OU LA COLONNE JAUNE

DANS LA POUBELLE JAUNE

ON N'A RIEN À FAIRE ENSEMBLE !

LES SACS OPAQUES, C'EST DANS LE BAC DES ORDURES MÉNAGÈRES

BESOIN D'AIDE POUR TRIER ? TÉLÉCHARGEZ L'APPLI Guide du tri

CITEO | DRIMM | SDD | SIRTOMAD

DANS LA POUBELLE JAUNE

ON N'A RIEN À FAIRE ENSEMBLE !

LES TEXTILES, C'EST DANS LA BORNE À TEXTILES

BESOIN D'AIDE POUR TRIER ? TÉLÉCHARGEZ L'APPLI Guide du tri

CITEO | DRIMM | SDD | SIRTOMAD

DANS LA POUBELLE JAUNE

ON N'A RIEN À FAIRE ENSEMBLE !

LES DÉCHETS PIQUANTS, C'EST À LA DÉCHÈTERIE OU À LA PHARMACIE

BESOIN D'AIDE POUR TRIER ? TÉLÉCHARGEZ L'APPLI Guide du tri

CITEO | DRIMM | SDD | SIRTOMAD

DANS LA POUBELLE JAUNE

ON A TOUT À FAIRE ENSEMBLE !

TOUS LES EMBALLAGES VONT DANS LA POUBELLE JAUNE

BESOIN D'AIDE POUR TRIER ? TÉLÉCHARGEZ L'APPLI Guide du tri

CITEO | DRIMM | SDD | SIRTOMAD

DANS LA POUBELLE JAUNE

ON N'A RIEN À FAIRE ENSEMBLE !

LES OBJETS MÉTALLIQUES, C'EST À LA DÉCHÈTERIE

BESOIN D'AIDE POUR TRIER ? TÉLÉCHARGEZ L'APPLI Guide du tri

CITEO | DRIMM | SDD | SIRTOMAD

DANS LA POUBELLE JAUNE

ON N'A RIEN À FAIRE ENSEMBLE !

LES DÉCHETS DANGEREUX, C'EST À LA DÉCHÈTERIE

BESOIN D'AIDE POUR TRIER ? TÉLÉCHARGEZ L'APPLI Guide du tri

CITEO | DRIMM | SDD | SIRTOMAD



*Pour le bien être des chats et
pour l'harmonie dans nos communes,
la stérilisation de nos félins est indispensable*

L'association **Les amis des chats** agit dans votre commune. Son objectif est de promouvoir la stérilisation féline afin de réduire la population des chats errants et abandonnés dont la plupart ne trouveront jamais un foyer.

L'association travaille sur le terrain avec des programmes de stérilisation et d'identification *PSIR* de chats errants et sauvages. Elle propose aussi une aide financière aux propriétaires de chats pour faire stériliser leurs chats domestiques.



En 2023, notre association a eu la chance d'être retenue pour notre programme de stérilisation de chats errants dans le cadre de France Relance.

POUR OBTENIR DE L'AIDE POUR FAIRE STÉRILISER ET IDENTIFIER DES CHATS ERRANTS

Compléter et renvoyer le formulaire ***Demande de programme PSIR pour chats errants***, téléchargeable depuis notre site Internet rubrique **AIDE AUX CHATS / CHATS ERRANTS**, disponible dans nos Boutiques Bazar de Lauzerte et Roquecor.

L'association vous répondra dans un délai d'une semaine et vous enverra l'Accord de prise en charge des frais vétérinaires.

POUR OBTENIR DE L'AIDE À FAIRE STÉRILISER VOTRE CHAT DE COMPAGNIE

Compléter et renvoyer le formulaire ***Demande de bon de stérilisation pour chat de compagnie***, téléchargeable depuis notre site Internet rubrique **AIDE AUX CHATS / CHATS DE COMPAGNIE**, disponible dans nos Boutiques Bazar de Lauzerte et Roquecor.

Merci de prévoir un délai de 3 semaines pour recevoir votre bon de stérilisation.

Notre calendrier est en vente


L'achat de ce calendrier est une façon de collecter des dons. Ce qui nous permet de soutenir nos programmes de stérilisation de chats errants et de continuer à aider les propriétaires de chats à faibles revenus - Merci.

Au prix de 8€ (+ frais de port), en vente dès maintenant dans nos boutiques bazar de Roquecor et de Lauzerte.

Ainsi qu'en ligne sur www.les-amis-des-chats.com



SUIVRE ET SOUTENIR LES AMIS DES CHATS

 @lesamisdeschatsroquecor

Association loi 1901 no. : W821000447 www.les-amis-des-chats.com



« La Gaule Quercynoise »

Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques
du bassin de la Grande Séoune

Président : Sébastien CREBESSEGUES

Mairie de Miramont

82 190 MIRAMONT DE QUERCY

Depuis le 1er janvier 2014, la carte de pêche ne peut s'acheter uniquement que sur internet sur le site : www.cartedepeche.fr

Pour ceux et celles qui ne disposent pas d'internet chez eux, vous pouvez vous rendre depuis le 1^{er} janvier 2023 à la **Boulangerie « les douceurs du Quercy »** à **Miramont de Quercy**, chez **Benoît Cachard**, qui est l'unique dépositaire de l'association pour la carte en ligne.

Comme vous avez pu le constater, la fête de la pêche de Rikikix a été annulée.

Cette décision a été prise tardivement et nous nous en excusons encore, mais les manifestations locales et sportives programmées ce jour là allaient nous pénaliser fortement.

Merci aux partenaires et bénévoles qui avaient décidé une fois de plus de nous accompagner.

Afin de rendre l'ouverture de la truite la plus agréable et la plus poissonneuse possible sur la Séoune, nous avons programmé un lâcher de truite qui aura lieu la semaine avant l'ouverture, soit vers le 1^{er} mars. Si vous souhaitez participer à ce lâcher, merci de vous faire connaître au 06 70 12 27 76.

Pour finir, notre assemblée dont la date n'est pas encore fixée devrait se tenir courant janvier 2024, si vous souhaitez vous investir dans le bureau de l'association n'hésitez pas, la porte est grande ouverte. Certains membres ayant œuvré depuis de longues années souhaitent se retirer, c'est donc l'occasion de renouveler notre bureau.

Les membres du bureau.

*La Gaule Quercynoise vous souhaite
une bonne et heureuse année 2024!*



L'essentiel des actions 2023 mises en œuvre par le syndicat mixte du Bassin de la Barguelonne et du Lendou



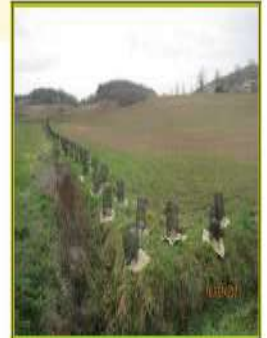
Diversification des habitats: Sur les tronçons en eau toute l'année où l'habitat est faible, la création de banquettes minérales, d'épis en pierre, de seuils ouverts recréent des zones d'accélération du courant, des sous berges et des trous d'eau nécessaires à la survie des espèces aquatiques notamment en basses eaux.
En 2023, des aménagements ont été réalisés sur la Petite Barguelonne dans la commune de Montcuq (46).

Entretien de la ripisylve: La suppression de certains arbres déperissants ou tombés dans la rivière assure un bon écoulement. Les embâcles (amas de bois dans le lit du cours d'eau) font aussi l'objet d'une évaluation cherchant l'équilibre entre la prévention des inondations, l'érosion des berges et leurs rôles positifs de création d'habitats variés pour les espèces aquatiques. En 2023, 12 km de berges ont été entretenus. Plusieurs peupliers et embâcles ont été enlevés suite à la tempête et crues de juin 2023.



Plantation d'arbres sur les berges: La présence d'arbres en bord de rivière (la ripisylve) assure le maintien des berges, l'ombrage, la création de sous berges favorables à la vie aquatique, joue un rôle de filtre des pollutions et limite l'érosion des sols. Au fil des échanges avec les propriétaires riverains, souvent agriculteurs, la solution fréquemment retenue est une séquence composée d'un arbre et trois arbustes tous les 3 mètres. En 2023, le Syndicat de la Barguelonne et du Lendou a planté 1922 mètres de berge soit 1024 arbres.

Lutte contre l'érosion des sols: Le départ de terre depuis les parcelles a une incidence sur la qualité de l'eau en colmatant les graviers et galets du lit des cours d'eau. L'agriculteur voit également la fertilité de son sol se dégrader.
En 2023, le Syndicat de la Barguelonne et du Lendou a planté 892 m de haies soit 892 arbres.



Réalisation d'un passage à gué: Le ruisseau de Thizels à Castelnaud Montratieur était sujet à la dégradation de ses berges et aux piétinements du lit par le bétail en plusieurs endroits. Suite à la création d'un passage à gué en 2022, ce site a fait l'objet d'un suivi en 2023. La mise en place de clôtures et l'usage du passage à gué par le bétail vont permettre de retrouver des berges stables végétalisées bordant un lit naturel retrouvant un fond de sable et de graviers.

Pour plus de renseignements contacter
Damien Fitère : 06 89 58 06 53
Julien Cachard : 06 11 72 69 77

L'Association Quercy Pays de Serres propose désormais aux parents des temps d'échange pour les accompagner dans leur rôle éducatif.

Venez rencontrer une consultante parentalité **Véronique BRODUT** une fois par mois lors des **cafés des parents** pour échanger ensemble sur différents sujets en lien avec vos enfants sur : Cazes-Mondenard, Lauzerte et Montaignu de Quercy.

Notre nouvelle action d'accompagnement vers l'emploi menée par **Claire BASSO-GUICHARD** et **Véronique BRODUT** s'adresse à toutes les personnes en recherche d'emploi.



Nos Conseillères France services **Claire BASSO-GUICHARD**, **Eugénie ROLLAND** et **Nathalie D'AGOSTINO** sont disponibles pour vous aider dans vos **démarches administratives** et notre Conseillère numérique **Sandra MOREAU** pour vous guider dans l'utilisation des **outils numériques**.

Ouverture à Lauzerte
Le lundi et jeudi :
9h à 12h30 & 13h30 17h
Mercredi : 8h30 à 12h30
Mardi et Jeudi : 9h à 17h

Permanences à la mairie de
Cazes-Mondenard
Mardi et jeudi :
9h-12h

**Tous nos services sont gratuits, Prenez rendez-vous au :
05 63 94 65 13**

10, place des Cornières – 82110 LAUZERTE
Email : info-aqps@orange.fr www.aqpslauzerte.fr

L'AQPS vous souhaite une belle et heureuse année 2024



Numéros de téléphone utiles



DOCTEURS LAUZERTE

Dr DUCASSE Françoise : 05.63.94.66.78

Dr MALOTAUX Michel : 05.63.94.63.30

CABINET MEDICAL MONTAIGU-DE-QUERCY

Dr LANDRY François-Xavier : 05.63.29.62.10

Le **39 66**, un numéro pour contacter un médecin de garde la nuit (à partir de 20h), le week-end et les jours fériés.

Infirmières :05 63 29 62 15

Mme Cathy GROSS06 41 28 62 60

Mme Laura ALADEL LAFARGUE06 95 05 43 12

Mme Pauline REY06 03 85 90 28

Kinésithérapeute à domicile (Mme Catarina Weijer) :07 69 01 22 03

Ostéopathe (Mme Bénédicte Bonnans)07 89 89 71 76

Pharmacie de Lauzerte :05 63 94 67 12

Le **32 37**, trouver la pharmacie de garde le plus proche de chez vous

Présence Verte (assistance à distance) :05 63 21 61 87

Centre antipoison de Toulouse :05 61 77 74 47

CENTRES D'APPELS DEPANNAGE

ENEDIS :09 72 67 50 82

S A U R (Urgences 24/24)05 81 91 35 07

ORANGE39 00

Numéros d'urgence

SAMU **15**

Police – Gendarmerie **17**

Pompiers **18**

Numéro d'urgence européen **112**

(Permettant d'accéder aux trois services ci-dessus)

Personnes sourdes ou malentendante **114**

Urgences sociales (ou "SAMU social") **115**

Enfants disparus **116**

Enfance maltraitée **119**

Alerte attentat - Alerte enlèvement **197**

Violences femmes INFO **39 19**



Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi et Mardi de 8h45 à 12h45

Jeudi de 14h30 à 18h30

☎ 05.63.94.67.97

Site internet : www.bouloc-en-quercy82.fr

ATTENTION ——— **Nouvelle adresse mail** ———

✉ mairie@bouloc-en-quercy82.fr



LE CONSEIL MUNICIPAL
VOUS SOUHAITE
UN JOYEUX NOEL ET VOUS
PRESENTE
SES MEILLEURS VOEUX
POUR 2024

